

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230005

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Commissions Municipales

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, certaines commissions municipales ont un poste vacant. Le maire demande des volontaires pour en assumer les tâches relatives aux commissions.

Commission URBANISME (Urbanisme, BVR et incendie)

Les membres de la commission URBANISME sont : Christophe BARNONCEL, Christophe DULONG, Cécilia GEORGES, Richard GUETTY, Héloïse GIBRAT, Franck CALATAYUD et Pascal PELLOUX-PRAYER.

Commission Information et Communication

Les membres de la commission sont : Héloïse GIBRAT, Pascal PELLOUX-PRAYER et Sylvie MOREL.

Commission Enfance-Scolaire et Association

Les membres de la commission sont : Cécilia GEORGES, Héloïse GIBRAT et Sylvie MOREL.

Commission finances

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL, Franck CALATAYUD et Sylvie MOREL.

Fleurissement et entretien

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Franck CALATAYUD.

Carte Communale

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Richard GUETTY.

Ambroisie

Les membres de la commission sont Christophe DULONG et Richard GUETTY.

Correspondant Défense

Le correspondant est Richard GUETTY.

Commission électorale

Le membre de la commission est Christophe DULONG.

CC Dombes

Les membres de la commission sont Christophe BARNONCEL et Cyril BAILLET.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET



La délibération est adoptée à l'unanimité.

Signé par : Cyril BAILLET
Date : 14/02/2023
Qualité : Maire

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230006

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

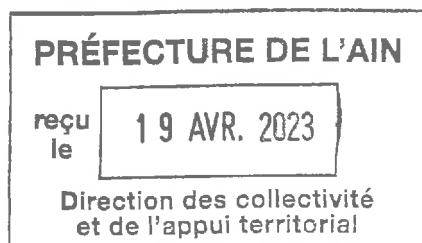
Objet : CCAS (Comité Communal d'Action Sociale)

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, un poste est vacant au CCAS et doit être remplacé.

Après délibération du conseil, les membres du conseil municipal sont : Pascal PELLOUX-PRAYER, Cécilia GEORGES, Sylvie MOREL et Christophe DULONG. Les membres désignés par le maire seront nommés par arrêté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230007

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Commission d'appel d'offres

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, un poste est vacant à la commission d'appel d'offre et doit être remplacé.

Vu les dispositions de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les membres de cette commission sont :

Pour les TITULAIRES : Christophe BARNONCEL, Sylvie MOREL et Héloïse GIBRAT.

Pour les SUPPLEANTS : Richard GUETTY, Franck CALATAYUD et Cécilia GEORGES.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Cyril BAILLET



Signé par : Cyril BAILLET
Date : 14/02/2023
Qualité : Maire

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230008

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Délégué Général pour la Protection des Données

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, le poste de délégué Général pour la Protection des Données est vacant et nécessite son remplacement.

Le conseil municipal désigne M. Christophe BARNONCEL comme délégué général à la Protection des données.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230009

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Désignation des délégués des syndicats

Suite à la démission de Nicolas VIALLATTE, le poste de délégué des syndicats est vacant et doit être remplacé.

Le conseil municipal désigne les conseillers suivants pour le représenter :

Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Délégué titulaire : Christophe BARNONCEL

Délégués suppléants : Cyril BAILLET et Richard GUETTY

Syndicat des eaux Dombes Côtière

Délégué titulaire : Christophe BARNONCEL

Délégué suppléant : Richard GUETTY

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230010

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Participation au voyage scolaire de l'école élémentaire de Villars les Dombes

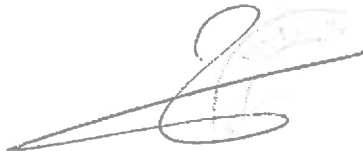
Nous avons reçu une demande d'aide financière pour un projet scolaire de l'école élémentaire de Villars les Dombes. La sortie scolaire se fera sur 2 jours au Parc des oiseaux et concerne 4 classes.

Cyril BAILLET précise que nous avons 9 enfants de la commune qui participeront à ce projet. Les conseillers proposent une aide financière de 150€ au total.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de participer à hauteur de 150€ en faveur du projet scolaire cité ci-dessus.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230011

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : Renouvellement du contrat de l'ADAPEI pour 2023

Monsieur le maire propose le renouvellement du contrat avec l'ADAPEI de Villars pour la tonte de la commune.

Pour mémoire, le contrat 2022 était de 4896€. Pour 2023, le devis est de 4993.92€.

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler le contrat avec l'ADAPEI pour 2023.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230012

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : MJC - participation aux frais (centre social Colibri) pour l'année 2023

Suite à la réception d'une facture pour l'aide aux familles de 3€ par journée pour les enfants domiciliés sur la commune de Birieux et fréquentant le centre de loisirs lors des vacances scolaires.

Aucune convention n'a été établie avec la MJC (renommée le 24/11/2022 le Centre Social Colibri).

Une délibération a été réalisée dans ce sens en 2022. Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir sa participation à la MJC pour l'année 2023.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir sa participation à la MJC pour les vacances 2023. Son montant sera donc de 3€ par jour et par enfant, pendant les vacances scolaires, avec un maximum de 20 jours par enfant.

Cette déduction est effectuée directement par la MJC.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
Cyril BAILLET



Signé par : Cyril BAILLET
Date : 14/02/2023
Qualité : Maire

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 20230013

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mil vingt trois et le Vendredi 10 février à 20h32, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme GEORGES, Mme MOREL, M. DULONG, M. CALATAYUD, M. GUETTY

Excusé : Mme GIBRAT (pouvoir C. BAILLET), M. P PELLOUX-PRAYER

Absent : M. THEVENARD

Secrétaire de séance : M. GUETTY

Objet : AUBERGE - mise en place d'un loyer progressif

Suite aux différentes visites et échanges avec les candidats pour la reprise de l'auberge, Christophe BARNONCEL et Cyril BAILLET proposent au conseil de mettre en place un loyer progressif pour les futurs repreneurs de l'auberge afin de faciliter l'installation et laisser le temps aux repreneurs d'atteindre un rythme de croisière.

Le loyer sera décomposé comme suit :

900€/mois HT la 1ère année

1100€/mois HT la 2ième

1300€/mois HT la 3ième

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la mise en place de ce loyer progressif.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Cyril BAILLET

